



Elections du Comité Social et Economique (CSE)....

Une première !

Suite aux ordonnances Macron qui regroupent désormais les différentes instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT) en une seule, le CSE (Comité Social et Economique), vous allez être amenés, du vendredi 2 novembre 9h au jeudi 8 novembre 14h, à voter électroniquement pour élire vos futurs représentants aux 3 CSE d'IBM France.

Les DP, CE, CHSCT, instances représentatives du personnel que vous connaissiez passent à la trappe. Désormais, une seule instance, le CSE, aura la lourde charge de traiter la totalité des sujets.

Les conséquences immédiates sont une diminution draconienne du nombre de vos représentants, de leurs moyens d'action dans la défense de vos droits.

IBM France SAS sera doté de 3 CSE (PARIS-NORD, CENTRE, SUD) et un CSE Central remplacera le CCE.

Souvenez-vous que ce découpage découle du seul souhait de la Direction qui a obtenu pour cela la signature de certaines OS complaisantes et intéressées. A noter que Montpellier est le plus gros CE de région à disparaître. Coïncidence ou manœuvre ?

Unilatéralement, la direction a placé le siège du CSE SUD à Nice qui regroupera donc les 1576 salariés actuellement en poste sur Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Nice (chiffre au 31/8 selon le protocole électoral en cours de négociation). Les représentants que vous élirez au CSE SUD seront au nombre de 21 titulaires, et autant de suppléants, versus 66 titulaires et 48 suppléants actuellement. Question proximité et « dialogue social » on repassera !!

Vos votes seront plus que jamais DETERMINANTS et induiront un changement, ou pas, des modalités de répartition des subventions patronales.

